Le sens de l'action, l'esprit des réformes

CEND ARMER E



« On n'innove pas pour le plaisir d'innover. On innove pour être utile à la mission, pour être utile à ceux qui la remplissent. »



#4

LA STRATÉGIE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE DE LA GENDARMERIE : GARANTIR QUE NOUS DISPOSERONS DEMAIN DES MOYENS POUR REMPLIR NOTRE MISSION



« La gendarmerie n'existe pas pour elle-même, mais pour les citoyens qu'elle est chargée de protéger. »

POURQUOI CET OBJECTIF, POURQUOI CE CHOIX

La société française est devenue de plus en plus mobile et connectée et le sera plus encore demain. D'ores et déjà, la notion de « territoire », à laquelle nous sommes si attachés, a évolué. La sécurité d'un territoire ne se conçoit plus uniquement dans un périmètre défini par des limites administratives. De plus, il existe désormais des « territoires numériques », sur lesquels nous prolongeons la mission qui est la nôtre sur les territoires physiques. Tout cela ne fait que commencer. Demain, la 5G, l'internet des objets, l'intelligence artificielle, les véhicules autonomes, la poursuite du big data, transformerons encore et notre société, et notre métier.

De la même façon, recourant dès qu'il le peut aux dernières évolutions de la technologie, **le délinquant étend lui aussi son domaine d'action**, investissant en permanence de nouveaux champs de conflictualité et de criminalité. Face à toutes ces évolutions, notre réponse devra donc continuer à s'adapter, comme elle a tant de fois évolué déjà – notre identité militaire aidant. C'est la raison pour laquelle nous faisons de la stratégie d'innovation technologique de l'institution un pilier de sa stratégie globale et de ses transformations. La stratégie technologique de la gendarmerie n'est ni une corvée dont il faut s'acquitter pour avoir bonne conscience, ni un gadget de communication. Ce n'est pas non plus une contrainte. C'est une formidable opportunité.

• Investir dans l'innovation, dans les technologies, c'est permettre de doter vos unités, de vous doter, des matériels et équipements dont vous aurez besoin demain pour remplir vos missions. À cet égard, notre stratégie technologique suit un fil: ne pas se perdre dans le vide ni en conjectures. Elle regarde loin, anticipe, permet à la gendarmerie de se projeter



dans l'avenir, mais veille également à avoir un impact concret et immédiat sur votre quotidien.

- Investir dans l'innovation, dans les technologies, c'est vous permettre plus largement de gagner du temps pour pouvoir vous consacrer aux tâches essentielles de votre mission comme à votre vie personnelle, d'avoir de meilleures conditions de service, d'être plus en sécurité.
- Investir dans l'innovation, dans les technologies, est la condition enfin pour que la gendarmerie continue de rendre un service pertinent, de qualité et en phase avec son temps. Les progrès faits en 30 ans par les experts scientifiques de notre fonction PJ, parmi tant d'autres avancées scientifiques imputables à la maison, plaident en faveur d'une telle stratégie scientifique visant à doter l'institution des compétences et moyens dont elle a besoin pour assurer sa mission.

Ce sont les trois grands axes de la stratégie technologique de la gendarmerie. Ne redoutons pas l'apport de la technologie et creusons toutes les pistes qu'elle permet. Elle sera utile à chacun.

UNE TRIPLE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE EN GENDARMERIE

Une révolution au service de la mission

Faire le pari d'une stratégie de transformation de l'institution par le numérique ne dénature en rien le métier de gendarme. Nous constatons déjà avec Neogend que le numérique permet de recentrer notre métier sur sa mission la plus centrale et sur notre principale raison d'être: assurer la sécurité quotidienne de la population grâce au contact humain de proximité sur le terrain. Continuons d'explorer ces possibilités. Le gendarme

numérique n'est pas un gendarme virtuel et ne le deviendra pas!

La proximité numérique sert la proximité humaine, sert la fonction contact. Nous travaillons et travaillerons ainsi à développer une grande proximité numérique à l'égard des usagers, grâce à des télé-services performants et faciles à utiliser. Nous renforcerons ceux qui existent déjà (la brigade numérique au premier rang), mais nous en inventerons également de nouveaux (lancement de

l'expérimentation du rendez-vous en ligne en brigade en mai 2019 dans les groupements d'Ille-et-Vilaine et du Loiret, avant l'arrivée de la plainte en ligne à horizon 2022).

Cette transformation a pour objectif également de réinventer la conduite de nos missions. Demain par exemple, des « patrouilles numériques » de gendarmes d'active ou réservistes iront « en tenue numérique » sur les sites internet et autres forums, où se jouent parfois bien des choses, sans que personne ne soit en mesure de rappeler chacun à la

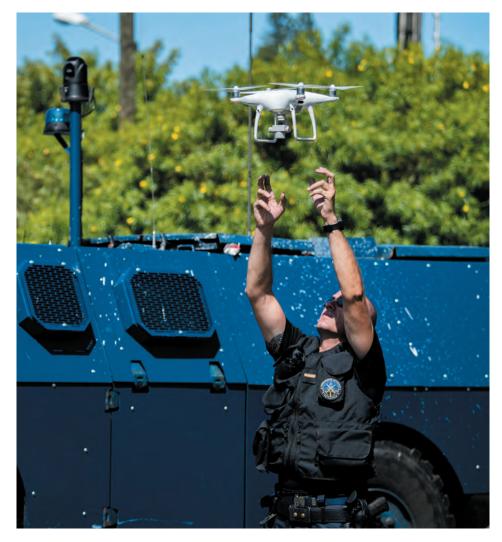


loi et de rappeler quelques principes élémentaires. Une autre mission, particulièrement impactée par les nouvelles possibilités numériques, est bien sûr la sécurité des mobilités. La nouvelle dimension prise par cette mission, alors que les flux ne cessent de croître et alors que le transport, sous toutes ses formes, devient de plus en plus « connecté », appelle des innovations technologiques majeures. La sécurité des mobilités est incontestablement un rendez-vous d'innovation majeur pour la maison. Demain, ce n'est qu'un exemple, l'intelligence artificielle sera en mesure de communiquer aux gendarmes sur Neogend une estimation et une analyse des flux en temps réel sur son territoire ou sur le territoire de sa patrouille. L'analyse des risques sera facilitée, l'élaboration des stratégies de sécurité également.

La transformation numérique de l'institution a aussi pour vocation de doter les personnels de nouvelles possibilités décisionnelles. Grâce à l'apport des drones et des capteurs connectés, par exemple, la façon de conduire une opération va considérablement évoluer. Ces outils qui vont se développer encore et se généraliser permettront de transmettre plus facilement des informations clés au chef de la manœuvre, et permettront d'intégrer plus de paramètres dans la conception des actions. Autre

exemple, le rôle de l'intelligence artificielle sera demain central en matière de gestion de crise. Celle-ci va s'imposer comme un outil indispensable au traitement des opérations, par de l'aide à la décision en temps réel, notamment. Raison supplémentaire, donc, de l'intégrer à nos capacités! Ne négligeons aucune aide par principe. Toutes les voies doivent être explorées.

Mais il est un postulat indépassable : la décision humaine doit toujours l'emporter sur la machine. La décision est du ressort du seul gendarme. L'aide décisionnelle apportée par l'intelligence artificielle sera pour lui un support de réflexion supplémentaire et précieux. Mais elle n'est, comme son nom l'indique, qu'une aide. Chacun, dans notre stratégie, est à sa place.



Une révolution au service du gendarme

La transformation numérique comme l'innovation technologique doivent profiter directement également aux personnels de l'institution. Les déclinaisons futures de Neogend doivent continuer de libérer du temps pour les gendarmes, de les décharger de charges chronophages et non centrales. La technologie permet également d'envisager des façons de soulager « physiquement » le gendarme. Les recherches

actuellement menées en lien avec le GIGN sur l'exosquelette, ce dispositif mécanique permettant de faciliter les mouvements physiques les plus longs ou les plus ardus (exemple : l'exosquelette permet une assistance à la course longue durée ou au franchissement d'obstacle), sont à cet égard emblématiques. Du « gilet tactique » au « bouton d'alerte connecté », la technologie permet également d'inventer de nouveaux outils renforçant votre sécurité, en mission comme en dehors de la mission. Les outils d'intelligence

artificielle permettent enfin d'améliorer le traitement RH de chacun, en donnant vie à des formations par réalité augmentée, mais également en déployant des outils innovants comme le chatbot gendarmerie (la gendarmerie est la première administration à déployer cet outil pour répondre aux questions RH de ses personnels) ou comme un système de GPS « RH », grâce auquel chacun demain pourra identifier ses parcours de carrière possibles. Le progrès technique doit pouvoir servir et être utile à chaque gendarme.



Une révolution au service de la maison

Toute la maison a vocation à être enrichie de pistes d'innovations utiles à son fonctionnement. Le fonctionnement même de l'institution doit être dynamisé encore par les processus technologiques qui se jouent aujourd'hui. Là aussi, ce sont des opportunités, d'indispensables opportunités!

Les sociologues des organisations ont analysé que les modes de travail dans une entreprise ou une administration avaient désormais une durée de vie et de validité réelles de quelques mois tout au plus, contre quelques années il n'y a pas si longtemps. La nécessité de réinterroger nos méthodes et d'y glisser toujours les dernières nouveautés n'est donc pas propre à la gendarmerie et ne constitue donc en rien son procès, ni celui de ses personnels. Simplement, le recours à l'innovation nous permettra d'assurer toujours au citoyen la plus qualité de notre travail. Quand on voit les développements exceptionnels réalisés en matière PJ depuis les années 1980 en gendarmerie, on ne peut être que convaincus de l'intérêt de prêter notre attention à l'actualité et aux idées scientifiques! L'autre conséquence est simple : en innovant et en innovant « juste », en innovant « utile », nous écartons tout risque d'éviction technologique, qui nous priverait de la possibilité de servir la population, faute des moyens



techniques nécessaires. À l'inverse, notre modernité contribue à notre rayonnement.

L'ensemble des métiers de la gendarmerie est concerné par les innovations du XXI^e siècle : la « logistique connectée » permettra une optimisation du soutien et une meilleure gestion des stocks ; l'intelligence artificielle aidera à

optimiser la répartition des compétences et des emplois sur le territoire au regard des besoins et de l'activité; la gestion immobilière des casernes elle-même sera simplifiée par une gestion de l'énergie et des fluides modernisés grâce au numérique. Tout le monde est concerné. Tout le monde peut, grâce à l'innovation, voir son quotidien amélioré.

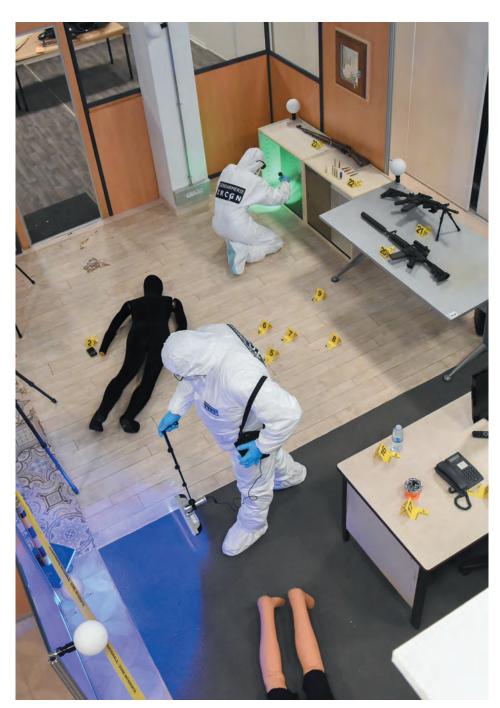
LES DEUX VECTEURS DU MOTEUR INNOVATION EN GENDARMERIE

La constitution d'un vivier scientifique de très haut niveau

La gendarmerie a la chance de pouvoir compter, historiquement, sur un recrutement scientifique de très haut niveau. Elle possède ainsi dans ses rangs des experts, informaticiens, ingénieurs, scientifiques, qui améliorent sans cesse ses techniques et en inventent régulièrement de nouvelles, pouvant aller jusqu'à des dépôts de brevet. Nous devons donc renforcer encore cet exceptionnel biotope scientifique que la maison a su créer, autour de places fortes (le PJGN, le GIGN, le GCFAGN, etc.) dont le travail profite à toutes les unités.

Cela passe d'abord par l'humain. Il nous faut accentuer encore notre recrutement « scientifique ». Nous avons par exemple des chantiers de court terme à mener, comme celui consistant à renforcer notre capacité à récolter automatiquement des éléments de preuve numérique sur internet et les réseaux sociaux. C'est un enseignement du RETEX gilets jaunes et une piste, utile à tous, sur la voie de l'amélioration.

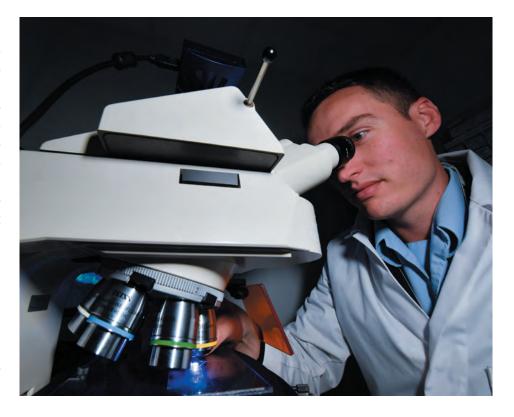
Outre le recrutement scientifique, le choix a été fait pour poursuivre notre effort de soutenir nos personnels engagés dans une démarche de recherche doctorale. Le travail scientifique de l'institution doit en effet se faire en lien avec



#4 « La stratégie d'innovation technologique et numérique de la gendarmerie : garantir que nous disposerons demain des moyens pour remplir notre mission »

l'ensemble du monde de la recherche, universitaire et industrielle. La gendarmerie a ainsi constitué en son sein une communauté d'environ 200 docteurs et doctorants de tous grades et statuts, civils et militaires, officiers comme sous-officiers, réservistes opérationnels comme réservistes citoyens. Le partenariat noué récemment avec la conférence des présidents d'université et le rapprochement en cours avec le CNRS ont vocation à permettre à cette communauté de recherche et à celles et ceux qui la rejoindront demain de déployer plus encore leurs pistes d'étude.

Enfin, au niveau central, notre démarche est structurée autour d'un conseil scientifique qui est chargé de valider les grands choix de recherche et d'innovation menés ou soutenus par l'institution. Il a notamment pour but de déterminer les « innovations de rupture » de demain, sur lesquelles l'institution doit travailler. C'est grâce aux travaux de projection de ce conseil scientifique que les militaires et les unités recevront demain les équipements technologiques nécessaires dont ils auront besoin pour leur mission. Très concrètement: un meilleur véhicule, des techniques olfactives pour l'investigation et l'identification (« empreinte olfactive »), l'invention demain du portrait-robot génétique, etc.



L'esprit dans lequel nous devons, parallèlement, tous travailler: encourager l'audace de chacun, dans toutes les unités, autour d'une grande stratégie d'innovation participative.

Pour innover et réussir collectivement, faisons preuve, chacun, d'un état d'esprit aventurier, d'un esprit « Jules Verne », en étant à l'affût des transformations à venir et des réponses que nous pouvons

imaginer nous-mêmes pour améliorer notre propre service.

De la même façon, encourageons l'audace dans toutes les unités! Nous avons conçu, pour ce faire, une stratégie d'innovation participative dans la droite ligne des Ateliers de la performance, de la Feuille de route et, aujourd'hui, de Cap modernisation, pour que les gendarmes aient les moyens d'inventer eux-mêmes les outils dont ils ont besoin au guotidien.

Il faut diffuser la culture de l'innovation à chaque échelon de la gendarmerie!

L'innovation est un moyen supplémentaire pour associer, responsabiliser et valoriser chaque personnel. Cela suppose donc de vous garantir liberté de prise d'initiative et droit à l'erreur. La culture du risque, du devoir d'expérimenter, vont de pair avec ce droit à l'erreur, qu'il faut tout autant cultiver. Il s'applique évidemment aussi au domaine de l'expérimentation technologique! Il lui est même consubstantiel. Si cela ne fonctionne pas, on abandonne et on tente autre chose. On avance aussi en se trompant et toujours en essayant. Partout où des pistes d'innovation sont utiles, il faut donc les essayer et les essayer sans crainte!

L'innovation n'est pas uniquement l'affaire des seuls spécialistes. Chacune, chacun, peut faire remonter à l'échelon central ses intuitions, ses prototypes, ses idées. Et chacun pourra être appuyé par les services de la direction générale pour les réaliser ou les partager. Le partage des « bonnes pratiques » n'est pas une lubie publicitaire. C'est un état d'esprit vertueux pour contribuer à la réussite de sa propre mission, à l'amélioration de ses propres conditions de travail, mais également ce faisant aux missions et aux conditions de travail de tous ses camarades. L'innovation est notre affaire à tous. Elle nous concerne tous.



#4 « La stratégie d'innovation technologique et numérique de la gendarmerie : garantir que nous disposerons demain des moyens pour remplir notre mission »



Le sens de l'action, l'esprit des réformes

#4

« La stratégie d'innovation technologique et numérique de la gendarmerie: garantir que nous disposerons demain des moyens pour remplir notre mission »

#1

« Placer la brigade territoriale au centre de notre organisation, condition d'un contact efficace et permanent avec la population »

#2

« De nombreuses technicités mais une seule et même mission au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie dans la même direction »

#3

« Du gendarme à l'officier général, préparer notre corps social aux enjeux d'avenir »

À paraître:

#5

« À l'ère des crises, être en capacité d'assurer un basculement permanent entre sécurité du quotidien et gestion de crise »



NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ •











ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :







